

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****MARTINIQUE****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du mercredi 13 mai 2015**

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	23	27
		Dont procurations 04
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Date de la convocation

06/05/2015

Date d'affichage

08/05/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

ACRC 2014Président de Séance :
Luc CLEMENTE, MaireSecrétaire de Séance :
Éric JULIAT

L'an deux mille quinze et **le treize mai** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULIAT, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Absents excusés : MM, Marie GARON, Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphaël BORDELAIS, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : Patrick FLERIAG, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

Procurations : MM Marie GARON, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE et Cémiane MOUTOUCOUMARO ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marie Victor PAIGERAC et Gérard CHAUVET.

**AIDE DU CONSEIL REGIONAL AUX COMMUNES
VENTILATION DE LA DOTATION ACRC DE 2014**

À la demande de Monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO indique que dans le cadre du programme triennal 2014-2015-2016 d'Aide du Conseil Régional aux Communes (ACRC), la ville de Schœlcher a obtenu de la Région au titre de l'année 2014, une dotation de 499 097,06 € (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept et six centimes).

Compte tenu des critères d'éligibilité qui encadrent le dispositif et des projets pouvant répondre à ces critères, la Commission Finances du 30 avril dernier a émis un avis favorable à la ventilation de la dotation ACRC 2014.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la ventilation de la dotation ACRC 2014 de 499 097,06 € (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept et six centimes) conformément au tableau ci-dessous :

PROJETS	TOTAL HT (€)	Région (€) (ACRC 2014)	Ville et autres partenaires (€)
Redynamisation de la frange littorale	446 136.97	287 694.64	158 442.33
Rénovation du Parcours Santé de Terreville	445 958.00	183 452.42	262 505.58
Études techniques préalables à la construction d'un espace sportif au quartier Fond Batelière	39 929.00	27 950.00	11 979.00
TOTAL	932 023.97	499 097,06	432 926.91

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 02 JUIN 2015

Le Maire

Luc CLEMENTE

